

Annexe n°1 :

Avenant à la convention de prestation intégrées – SPL
TRIGIRONDE



Société Publique Locale

TRIGIRONDE

**8 Route de la Pinière
33910 Saint Denis de Pile**



SMICVAL

**8, route de la Pinière
33910 Saint Denis de Pile**

CONVENTION DE PRESTATIONS INTEGREE (CPI)

DE TYPE MARCHÉ DE SERVICES

Transit, transport et tri des collectes sélectives, traitement des refus et revente des matières en sortie de centre de tri

PHASE EXPLOITATION

SPL TRIGIRONDE / SMICVAL

Assistants au Maître d'Ouvrage (A.M.O.) :

Mandataire :



TRIDENT SERVICE
15, allée des Sablières
78290 Croissy-sur-Seine

Volet juridique :



BRG AVOCATS & ASSOCIES
1, rue du Guesclin BP 71612
44016 Nantes Cedex 1

Nom du document :

Avenant n°1

C

B

A

Indice

Date

Description

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SMICVAL du Libournais Haute-Gironde
8, route de la Pinière
33910 Saint Denis de Pile

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SPL TRIGIRONDE
8, route de la Pinière
33910 Saint Denis de Pile

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

CONVENTION DE PRESTATIONS INTEGREES (CPI) IN HOUSE DE TYPE MARCHÉ DE SERVICES pour le
« Transit, transport et tri des collectes sélectives, traitement des refus et revente des matières en sortie
de centre de tri »

Date de notification : 23 janvier 2024

D - Objet de l'avenant

Cet avenant a pour objet d'une part :

- de modifier l'annexe financière pour tenir compte du nouveau marché de valorisation énergétique de refus de tri conclu par la SPL TRIGIRONDE
- d'actualiser la CPI suite à la disparition de la CDC Convergence Garonne de l'actionnariat de la SPL TRIGIRONDE, et les modalités techniques d'exécution du transport dans les collectivités.

Modification de l'annexe financière

« Volet Transport »

Dans le calcul du Coût de transport appelé par la SPL Trigironde

Po Transp SEMOCTOM + CC Convergence Garonne est remplacé par : Po Transp SEMOCTOM

« Volet traitement des refus »

Pour la Prestation de préparation et de valorisation le libellé actuel est remplacé par :

« Les coûts feront l'objet d'une révision selon les modalités propres à chaque marché, qui se répercutera sur le coût mensuel appelé.

Révision semestrielle selon la formule $R_n = R_0 \times (0,20 + (0,25 \times \text{Indice } 001565187 / \text{Indice } 0015651870) + (0,25 \times \text{Indice } 010766486 / \text{Indice } 0107664860) + (0,3 \times \text{Indice } 010764276 / \text{Indice } 0107642760))$

Avec :

- R_n = rémunération de l'entreprise du mois n
- R_0 = rémunération mensuelle de base
- **Indice 010764276** CPF 33.12 – Réparation de machines et équipements mécaniques, publié à l'INSEE
- **Indice 001565187** est l'indice mensuel du coût horaire révisé Salaires et charges tous salarié dans les domaines de l'eau, assainissement, les déchets, la dépollution, publié à l'INSEE.
Indice 010766486 Indice des prix de production des services français aux entreprises françaises, publié à l'INSEE

Mois mo : = **mois de remise des offres : mai 2025**

Modification du CCP

Dans le préambule du CCP la mention :

« -7. La communauté de Communes Convergence Garonne » est supprimée

Modification de l'annexe technique

1) Suppression de la ligne « CDC CONVERGENCE GARONNE »

2) SICTOM Sud GIRONDE : le libellé « Transport simultanée de 2 caissons à l'aide d'un polybenne muni de sa remorque » est remplacé par « mise à disposition d'une remorque FMA en permanence sur site et enlèvement selon le niveau de remplissage »

3) CDC MEDULLIENNE : le libellé « mise à disposition de 3 caissons en permanence enlèvement dès que 2 caissons sont pleins » est remplacé par « préhension des emballages dans un semi-remorque FMA muni d'une grue »

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)